



Association des Médecins Omnipraticiens de Québec

« LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES... »

IMPORTANT

**Afficher ou copier ce document
à l'intention des médecins de votre service, département, CLSC,
UMF, Clinique médicale, GMF, ou CRQ**

2 pages incluant celle-ci

Association des Médecins Omnipraticiens de Québec

Téléphone

418.843.8883

Courriel

amog@bellnet.ca

Site Web

www.amog.ca

« Les toutes dernières nouvelles... »

du mardi 11 décembre 2012

DSQ et DME : vous connaissez ?

Il s'agit de l'entente particulière relative à la participation des médecins omnipraticiens au Dossier de Santé du Québec (DSQ) et au Programme québécois d'adoption de Dossiers Médicaux Électroniques (DME).

Si vous ne l'avez pas encore vu, prenez connaissance de l'infolettre No 201 sur le site Web de la Régie de l'Assurance maladie du Québec, ou sur le site de la FMOQ (www.fmoq.org). Cette entente détermine les conditions et les modalités de compensation pour le médecin qui utilise le DSQ et le DME. Le ministère de la Santé est prêt à recevoir nos demandes de remboursement depuis le 15 novembre 2012. Vous y verrez toutes les informations nécessaires et vous aurez aussi accès aux formulaires de remboursement.

Comme beaucoup de médecins nous ont mentionné trouver l'entente complexe, particulièrement lorsque l'on prend en considération certaines clauses de remboursements additionnelles notamment en GMF et en CRQ, nous avons cru pertinent d'inviter un expert pour revoir et démêler les clauses de remboursements des équipements informatiques de l'entente DME, pour les cliniques médicales non GMF, pour les GMF et pour les CRQ.

Le Dr Serge Dulude, Directeur de la planification et de la régionalisation à la FMOQ, sera présent pour expliquer en détail cette entente, le **jeudi 10 janvier prochain, de 19 h à 21 h à l'Hôtel SHERATON FOUR POINTS, 7900 rue du Marigot, Québec**. Il nous présentera l'entente, donnera des exemples et répondra à nos questions.

Nous nous attendons à ce que les médecins participent en grand nombre, mais nous faisons un appel à tous pour que vous vous assuriez **qu'au moins un médecin de votre équipe** participe à cette rencontre afin d'être en mesure de finaliser les demandes de remboursements pour votre équipe médicale. Aucune autre rencontre n'est prévue. La date de rencontre est certes toute proche, mais en même temps, plusieurs médecins n'ont toujours pas demandé les remboursements auxquels ils ont droit.

Je profite aussi de ce TDN pour vous aviser des prochaines dates importantes pour l'AMOQ. Réservez à vos agendas **la prochaine demi-journée de formation de l'AMOQ qui aura lieu le vendredi 31 mai 2013**. De même, notez la prochaine Assemblée générale annuelle de votre association qui se tiendra le **vendredi 25 octobre 2013**.

Le Dr Dulude prépare aussi une série d'ateliers sur l'installation du dossier médical électronique (DME) pour le printemps 2013. Nous vous aviserons dès que ces ateliers seront offerts. N'hésitez pas à consulter le site WEB de l'AMOQ (www.amoq.ca) et le site de la FMOQ (www.fmoq.org) pour le calendrier des formations médicales et des congrès.

Enfin, permettez-moi en mon nom, et au nom de tous les membres du conseil d'administration de l'AMOQ, de vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes, et une Année 2013 des plus heureuses.

Dominique Biron, M.D.
Responsable régionale de formation médicale continue
Association des médecins omnipraticiens de Québec